

Coordonnateur (h/f) enfance jeunesse éducation chargé de coopération CTG



Offre n° 0014251007001096

Publiée le 21/10/2025

Synthèse de l'offre

Employeur : MEZIDON VALLEE D'AUGE

Lieu de travail : Château du breuil - mézidon canon, Mézidon Vallée d'Auge (Calvados)

Poste à pourvoir le : 01/02/2026

Date limite de candidature : 01/12/2025

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre

Famille de métiers : Education, animation et jeunesse > Politiques d'éducation et d'animation pour la jeunesse

Grade(s) recherché(s) : animateur

animateur principal de 2ème classe

animateur principal de 1ère classe

attaché

attaché principal

Métier(s) : [Coordonnateur ou coordonnatrice enfance-jeunesse-éducation](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

Placé sous l'autorité du Directeur Général Adjoint du Pôle Action Éducative, Associative et Sociale, le coordonnateur enfance-jeunesse-éducation et chargé de coopération CTG, contribue à la mise en œuvre et au développement de la politique enfance, jeunesse et éducation de la collectivité.

En tant que chargé de coopération, il anime et évalue la Convention Territoriale Globale (CTG).

Missions / conditions d'exercice :

Missions du poste de coordonnateur enfance jeunesse éducation :

Contribuer à l'élaboration et à la coordination de la politique territoriale enfance jeunesse, éducation et

développement social ;

Mettre en œuvre, piloter, animer et évaluer les projets sur le territoire notamment le projet éducatif global (PEG) et le projet éducatif de territoire (PeDT) ;

Diriger les services enfance jeunesse et scolaire, et soutenir les agents dans leur mission ;

Créer du lien entre les équipes éducatives des écoles et les services municipaux

Développer le partenariat avec le centre culturel ;

Développer et animer un réseau de partenaires ;

Analyser les besoins et attentes des familles pour développer et adapter des actions de développement social ;

Participer à l'élaboration et suivi des budgets ;

Coopérer avec les services municipaux et intercommunaux concernés ;

Assurer une veille réglementaire et pédagogique dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation.

Missions du poste de chargé de coopération CTG :

Animer les instances de gouvernance et les groupes de travail thématiques ;

Suivre et l'évaluer le plan d'action CTG en lien avec la CAF et les partenaires ;

Coordonner les diagnostics partagés et la rédaction des bilans ;

Valoriser les actions menées auprès des élus, des partenaires et des habitants ;

Renforcer la collaboration avec la Communauté d'Agglomération dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance, afin de faciliter la transition des jeunes enfants, notamment ceux de 3 à 6 ans, vers les structures de loisirs et notamment le nouvel ACM de Mézidon Vallée d'Auge ;

Assurer la continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires ;

Mettre en place des projets culturels partagés, en lien avec l'ouverture du centre culturel voisin, pour favoriser l'accès à la culture dès le plus jeune âge ;

Étude sur le développement d'un espace citoyen ou un espace de vie sociale autour de la culture, en articulation avec les acteurs culturels, sociaux et associatifs du territoire.

Profils recherchés :

Profil recherché :

Expérience significative dans le champ l'éducation populaire et direction en ACM

Savoir-faire :

Méthodes managériales ;

Communiquer et faire preuve de pédagogie, s'exprimer à l'oral et à l'écrit, rendre compte et être force de proposition, animer des réunions d'information et de coordination ;

Capacités à organiser, gérer son temps de travail et respecter les délais ;

Aptitude à l'encadrement et au développement de dynamiques de groupe ;

Maîtrise des outils bureautiques, concevoir des documents ou des tableaux ;

Bonne connaissance de la démarche de projet de la conception à l'évaluation ;

Bonne connaissance sur les enjeux, la réglementation et les évolutions des politiques publiques : enfance – jeunesse et éducation ;

Maîtrise des dispositifs contractuels (CTG, PSO Caf, projet éducatif global, CPO...) ;

Connaître les acteurs et institutions de la communauté éducative, des secteurs de l'enfance jeunesse, du sport et des familles ;

Connaître le fonctionnement des établissements scolaires et accueils collectifs de mineurs (ACM) ;

Connaissance du cadre associatif ;

Connaissances du champs du développement social et médico-social.

Savoir être :

Sens des responsabilités, autonomie et esprit d'initiative ;

Travailler de façon transversale et en équipe ;

Avoir le sens du service public ;

Discrétion, adaptabilité ;

Être force de proposition ;

Contact et modalités de candidature

Contact : 0231200196

Informations complémentaires :

Les candidatures sont à adresser à :

Mairie de Mézidon Vallée d'Auge

A l'attention de Monsieur le Maire

2 Allée du Parc du Breuil - Château du Breuil

Mézidon-Canon

14270 Mézidon Vallée d'Auge

Ou par mail à Monsieur Christophe MORIN,

Directeur Pôle Moyens Ressources :

christophe.morin@mva14.fr

Renseignements sur le poste auprès de :

Monsieur Yannick LEBORGNE,

Directeur Général Adjoint

au 07 63 40 90 46

Conditions de travail :

Service d'affectation : Service jeunesse – Ferme du Breuil à Mézidon-Canon 14270 Mézidon Vallée d'Auge

Temps de travail :

Temps Complet 35 heures

Travail exceptionnel en soirée, week-end et jours fériés

Lien de candidature : <https://mva14.fr/les-offres-demploi>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.